

# LETTRE DU CSEE

[http://www.etcue.homestead.com/CSEE\\_enseignants\\_Europe\\_sociale.html](http://www.etcue.homestead.com/CSEE_enseignants_Europe_sociale.html)

Octobre 2007

NUMERO SPECIAL

La Campagne IE/CSEE «Les enseignants pour une Europe sociale» a rencontré un vif succès auprès des syndicats d'enseignants européens. Plusieurs de nos organisations membres nous ont envoyé des contributions de qualité. Ce numéro spécial de la Lettre du CSEE consacré à la Campagne présente la vision qu'ont nos affiliés des valeurs et des réussites de l'Union européenne. Cette Lettre, tout comme le Magazine de la Campagne IE/CSEE publié au début de ce mois, pose les jalons d'un débat sur l'avenir de l'UE qui se concrétisera lors de la Conférence de la Campagne IE/CSEE «Les enseignants pour une Europe sociale» à Lisbonne les 29 et 30 octobre 2007. Des contributions des affiliés de l'IE de pays hors UE ont également été récoltées, apportant dès lors la vision d'organisations qui ont des relations de voisinage avec l'UE ou qui sont dans un processus de négociation en vue de leur adhésion à l'UE.

Les syndicats d'enseignants ont examiné les quatre questions suivantes liées au thème de la Campagne :

- L'impact des politiques de l'UE sur leur société, y compris la valeur ajoutée européenne à l'éducation
- Le rôle de l'éducation dans le Modèle social européen
- L'avenir de l'UE, y compris l'analyse de l'actuelle crise constitutionnelle et du nouveau Traité de l'UE
- Le rôle des enseignants en tant que vecteurs de la culture en Europe, y compris la citoyenneté européenne active

Bruxelles, le 25 octobre 2007

Martin Rømer

Charlie Lennon

## Les enseignants pour une Europe sociale



La nouvelle UE: l'approche de TUS (Serbie) [p. 2](#)

L'Europe, c'est nous ! (GEW) [p. 3](#)

L'éducation publique en Croatie ... (TUWPSEC) [p. 5](#)

Les syndicats de l'éducation, élément moteur de l'Europe sociale (FECCOO) [p. 7](#)

La dimension européenne dans l'éducation (DLF) [p. 9](#)

Le rôle des enseignants en tant que porte-parole de la culture en Europe (ZNP) [p. 11](#)

Contribution de l'UNSA Education à la Campagne IE/CSEE/: «Les enseignants pour une Europe sociale» [p. 13](#)



*Avec le soutien de l'Union européenne: Soutien pour les organismes actifs au niveau européen dans le domaine de la citoyenneté active européenne*



Education International  
Internationale de l'Éducation  
Internacional de la Educación  
Bildungsinternationale



European Trade Union Committee For Education  
Comité Syndical Européen de l'Éducation

## LA NOUVELLE UE: L'APPROCHE DU SYNDICAT DES ENSEIGNANTS DE SERBIE

*par Borka Visnic, Syndicat des enseignants de Serbie, TUS, Serbie*

Une Europe unie, partageant des valeurs européennes et un projet commun à tous les Européens, voilà l'objectif d'une Union européenne redéfinie dans le contexte de l'élargissement. Réfléchir à ce concept d'Europe et créer les conditions de sa concrétisation représente un défi non pas uniquement pour les Etats membres de la première heure, fondateurs de la Communauté européenne du charbon et de l'acier ou pour les nouveaux Etats membres résultant des élargissements de 2004 et 2007, mais aussi pour tous ceux qui souhaitent s'intégrer à cette communauté.

L'élargissement de l'UE aux pays de l'ancien Bloc de l'Est a suscité bon nombre de questions et de suspicions qui se reflètent dans le rejet du Traité constitutionnel, même de la part de membres fondateurs de l'UE ; cette situation met en lumière la nécessité de profiler la vision d'une Europe unie. Cette vision doit être l'emblème de l'avenir, garant du système de valeurs de l'Europe. Il faudrait que les parties prenantes européennes consacrent l'essentiel de leurs activités à affiner et promouvoir cette vision de l'avenir.

Comme toujours dans cette perspective, la question la plus importante porte sur les valeurs qui seront offertes. S'il s'agit de valeurs générales, représentatives de la culture et de la civilisation européennes, telles que la démocratie, la justice sociale, l'égalité et la liberté, il faut prévoir le mécanisme permettant de les remettre en place, voire de les mettre en place. La transmission de ces valeurs par le système éducatif est une valeur européenne. Se trouve ainsi défini le rôle clé attribué à l'éducation et aux enseignants.

Les enseignants devraient être associés aux discussions sociales élargies relatives au système des valeurs dans la société. Le système de valeurs européen doit par conséquent être la base sur laquelle se fondent les systèmes d'éducation nationaux. Aucun système éducatif ne sera valablement réformé s'il n'identifie pas clairement les valeurs auxquelles il aspire. Ces valeurs doivent préserver les spécificités et l'identité culturelle de chaque pays tout en partageant des caractéristiques communes permettant les échanges d'idées, de projets communs ainsi que les échanges entre citoyens.

Les éducateurs assument de nombreuses responsabilités liées aux questions sociales, telles que la définition du système des valeurs, l'élaboration des programmes de cours et des activités pédagogiques, la transmission du système de valeurs et des connaissances aux étudiants. Ils occupent une place unique, qui n'a pas son pendant dans d'autres professions, en raison de la complexité des exigences et des défis. L'importance de la profession enseignante devrait assurer aux enseignants un niveau et un statut social pertinent dans la société.

Il ressort des données relatives aux Etats membres de l'UE ainsi qu'aux pays candidats que l'éducation, en tant qu'activité, et la profession enseignante sont confrontées depuis pas mal de temps à des défis et poursuivent la lutte pour préserver l'importance qu'elles revêtent. Face aux défis que représentent les aspects négatifs de la mondialisation et du capitalisme néo-libéral, qui considèrent l'éducation comme un « bien » exposé aux aléas du marché, les enseignants ne sont pas seuls à défendre la place et l'importance de l'éducation et de leur profession ou, à tout le moins, ils ne devraient pas l'être. D'autres acteurs de la société devraient également être associés à la protection de l'éducation. La campagne de IE/CSEE « Les enseignants pour une Europe sociale » donne l'occasion de poser les questions sur les défis qui nous sont imposés par les entreprises multinationales et les pays qui les introduisent, aussi d'y trouver les réponses.

**« Les enseignants devraient être associés aux discussions sociales élargies relatives au système des valeurs dans la société. »**

Les enseignants sont exclus de ce travail à responsabilité car leur situation matérielle (faible niveau de rémunération, mauvaises conditions de travail, etc.) ne reflète pas l'importance que leur profession revêt pour la société. Une telle situation envoie une mauvaise image aux milliers d'enseignants d'aujourd'hui et de demain, qui ne bénéficient pas de la considération de la société. Les syndicats d'enseignants, en tant qu'organisations les plus importantes défendant les intérêts des enseignants, agissent principalement en faveur de l'amélioration de la situation matérielle des travailleurs de l'éducation afin que celle-ci corresponde à l'importance de leur profession dans la société. Dans la plupart des pays d'Europe de l'Est (en ce compris les Etats membres de l'UE), les agendas des syndicats comprennent principalement des questions syndicales « strictes » en faveur de la défense de la dignité des travailleurs de l'éducation. Toutefois, bien que les syndicats d'Europe occidentale traitent surtout de questions « non strictement syndicales », ils ne sont pas parvenus à garantir aux travailleurs de l'éducation un statut approprié en regard de l'importance de la profession. Le statut social s'alignant souvent sur le statut matériel, traiter de questions « non strictement syndicales » ne donne bien souvent que des résultats « superficiels », ce qui ne répond pas aux obligations fondamentales des syndicats et ne garantit pas aux éducateurs la place importante qui devrait être la leur.

Ce constat nous ramène aux fondements mêmes du mouvement syndical, c'est-à-dire les mouvements de protestation et les pressions exercées pour réaliser les exigences fondamentales. Il existe toutefois un conflit d'intérêts résultant des points de vue différents représentés par les protagonistes concernés.

Avant d'envisager son avenir et d'amender des éléments fondamentaux du Traité, l'Union européenne doit donner des réponses à de nombreuses questions. Cependant, il importe avant tout de reconnaître les erreurs du passé. De la sorte, nous nous comprendrons mieux, ce qui favorisera l'échange de nouvelles idées et de nouveaux programmes à l'avenir.

Compte tenu du souhait émis par les pays des Balkans occidentaux de se rapprocher de l'UE et des initiatives prises par la Serbie dans la perspective de son adhésion à l'UE, il serait opportun que l'UE reconnaisse le rôle qu'elle a joué dans la destruction du pays dont la Serbie est issue et qu'elle reconnaisse, au minimum, qu'elle a une certaine responsabilité dans les nombreux incidents qui émaillent nos relations. A commencer par sa responsabilité dans les bombardements de l'OTAN qui ont touché des citoyens serbes et ont infligé des souffrances à tant d'enfants. A partir de là, il serait plus facile d'envisager l'avenir, que tous les Européens doivent partager en dépit des atrocités et des inimitiés du passé.

Une telle approche permettrait de créer un espace où se développerait une nouvelle génération de jeunes qui comprendront cette Europe et donnerait aux enseignants la possibilité de préparer notre avenir commun. La Serbie est prête à relever de tels défis. Nous espérons que l'UE elle aussi, est prête.



**L'EUROPE, C'EST NOUS**

***Le GEW critique le déséquilibre social et en appelle à l'instauration d'un dialogue social dans l'UE  
par Ulrich Thöne, Président du GEW***

Au Sommet de Bruxelles en juin dernier, la Chancelière allemande Angela Merkel, seul visage féminin dans la galerie des portraits des Chefs d'Etat et de gouvernement européens, a fait la une de la presse mondiale. Après de dures et longues négociations, les participants ont atteint un accord sur un nouveau Traité fondamental pour l'Union européenne, bloquant pour l'instant l'idée d'une Constitution commune pour l'UE.

### **Citoyens de première classe et citoyens de seconde classe**

Personne ne peut se satisfaire du résultat du Sommet. En sa qualité de syndicat allemand de l'éducation, le GEW a critiqué le premier projet de Constitution, manquant, selon lui, d'un équilibre social et faisant allégeance aux hypothèses économiques néolibérales. Le nouveau Traité de l'UE, qui copie dans une large mesure le projet de Constitution, n'apaise en aucune façon nos appréhensions. La Charte des droits fondamentaux de l'UE, qui était à l'origine le pivot du projet de Constitution et définit les droits sociaux tels que le congé payé annuel, la négociation collective et le droit de grève, n'apparaît plus dans le nouveau Traité, sauf en tant que référence. Cette situation a dévalué le statut politique de la Charte des droits fondamentaux, mais cela ne suffisait pas encore pour le Royaume-Uni et pour la Pologne. Pour que la Charte ne puisse exercer vraiment aucune influence sur les politiques nationales ou sur la jurisprudence, ces deux pays se sont réservé le droit de ne pas l'appliquer sur leur territoire. En conséquence, l'Union européenne comprendra désormais des citoyens de première classe et des citoyens de seconde classe. En prenant des décisions telles que celle-ci, les Chefs d'Etat de l'UE qui ont approuvé cette démarche dépourvue de toute dignité attisent la défiance de leurs citoyens et encouragent l'UE dans sa dérive. Angela Merkel a présenté le résultat de la présidence allemande du Conseil comme un succès garantissant que l'Union européenne conserverait sa fonctionnalité. Elle n'a par ailleurs rien dit des déficits constatés dans ses structures démocratiques, ni au sujet du déséquilibre social constaté dans l'UE. En fait, le Traité de l'UE peut être considéré comme un enterrement de troisième classe pour la Constitution européenne. Des politiques telles que celles-ci n'encourageront pas les citoyens européens à renouveler leur confiance en l'Europe.

### **Protection des services publics**

Une démarche qui assurément recueillerait une approche plus large consisterait à renforcer en l'élargissant l'offre des services publics dans l'UE. Le GEW soutient en conséquence la pétition de la Confédération européenne des syndicats qui appelle la Commission européenne à proposer une législation européenne qui protégera les services publics. Le GEW apporte dès lors son appui à la demande que la Confédération européenne des syndicats a adressée à la Commission de l'UE, réclamant de celle-ci une directive protégeant les services publics. Les populations de l'ensemble de l'UE n'ont que trop fréquemment constaté ces temps-ci des augmentations de prix allant de pair avec une baisse de la qualité des services, laquelle est la conséquence de l'ouverture des marchés et de la privatisation. Les salariés de ces secteurs ont été confrontés à une détérioration souvent draconienne de leurs conditions de travail. Se fondant sur cette expérience négative, la Confédération européenne des syndicats réclame maintenant un moratoire de la libéralisation. Avant que d'autres mesures soient prises pour ouvrir davantage encore les marchés, l'UE doit se doter d'une sécurité juridique afin que les services publics puissent être préservés et développés à long terme. La solidarité, la possibilité d'accès et l'universalité doivent être les trois principes indéracinables à la base de l'offre des services publics dans l'UE.

### **Pas d'accord unanime**

Pendant de longues années, l'Union européenne a négligé la politique de l'éducation. Cette situation s'est modifiée radicalement. L'UE reconnaît aujourd'hui que l'éducation est un facteur essentiel du développement de l'Europe, et elle a adopté récemment un ensemble d'initiatives et de programmes sur la politique de l'éducation. Ces initiatives sont la conséquence de la Stratégie de Lisbonne, qui a pour objectif de faire de l'UE l'espace économique le plus compétitif et le plus dynamique fondé sur la connaissance, dans le monde entier, d'ici à 2010. Cette politique a déjà fourni des résultats tangibles dans divers domaines de l'éducation. Dans les universités, le processus de Bologne, conçu pour créer un espace européen de l'enseignement supérieur, a suscité la réforme en profondeur des programmes de cours et des diplômes. Nous constatons des développements similaires dans l'enseignement et la formation professionnels, où le Cadre européen des qualifications et le système

à points propre à l'ECVET ont pour but de créer une plus grande transparence et de faciliter la comparaison des compétences professionnelles. Cette initiative n'a pas suscité un accord unanime en Allemagne. Il faut déplorer que ces nombreux changements soient également exploités pour réaliser des économies et réduire les budgets. Cette situation a suscité des protestations et entraîné un rejet. Il est d'autant plus important que les syndicats de l'éducation soient associés au processus de changement, sur lequel ils doivent jeter un regard critique afin de pouvoir défendre les intérêts de leurs membres dans le secteur de l'éducation.

**« L'UE reconnaît aujourd'hui que l'éducation est un facteur essentiel du développement de l'Europe, et elle a adopté récemment un ensemble d'initiatives et de programmes sur la politique de l'éducation. »**

### **Dialogue social sectoriel dans l'éducation**

Malgré les critiques qu'il formule sur des points de détail, le GEW se réjouit fondamentalement des modifications que l'UE a introduites dans la politique de l'éducation, et il participe aux travaux des différents comités et forums nationaux et européens qui ont pour but de discuter ces mesures et de les mettre en œuvre. Nous sommes conscients de disposer ainsi d'une possibilité d'exercer une influence syndicale européenne sur la définition des normes. Nous menons campagne en faveur d'un système d'éducation de haute qualité et bénéficiant d'un financement public en Europe. Il est dès lors grand temps de mettre en place un dialogue social sectoriel rassemblant la direction et le personnel du secteur de l'éducation, comme cela existe déjà dans de nombreux autres secteurs de l'Union européenne. Cependant, je ne pense pas qu'il soit utile ou réaliste d'appeler de ses vœux la mise en place d'un dialogue social unique couvrant tous les secteurs de l'éducation dans l'UE. Il serait extrêmement difficile de réunir en un seul organe représentatif les employeurs issus de secteurs aussi variés que le préscolaire, les écoles primaires et secondaires, les universités, les établissements d'enseignement et de formation professionnels et les établissements assurant l'apprentissage tout au long de la vie.

### **Les syndicats, un élément moteur**

Je perçois de plus grandes possibilités si nous axons notre action dans un premier temps sur un dialogue social sectoriel concernant l'enseignement obligatoire et l'enseignement supérieur, secteurs dans lesquels les employeurs sont pour l'essentiel les pouvoirs publics. Les autres secteurs de l'éducation pourraient suivre. L'avantage que nous offrons en notre qualité de syndicat de l'éducation est que nous sommes bien organisés au plan national comme au plan européen. Nous sommes l'élément moteur de ce processus qui, grâce à la coordination et aux directives du CSEE et de son Secrétaire général Martin Rømer, a déjà marqué des progrès considérables. La machine s'est mise en marche et il ne sera guère possible d'arrêter le train désormais. Je suis très optimiste quant aux perspectives de mettre en place un dialogue social sectoriel pour l'éducation dans l'UE, dans un avenir prévisible.



SINDIKAT RADNIKA U PREDŠKOLSKOM  
ODGOJU I OBRAZOVANJU HRAVTSKE

### **L'EDUCATION PUBLIQUE EN CROATIE ET LE POINT DE VUE DU TUWPSEC SUR L'EDUCATION DANS L'UE**

*par Bozena Strugar, Présidente du Syndicat des travailleurs de l'éducation pré-scolaire en Croatie, TUWPSEC*

La Croatie est un pays candidat à l'Union européenne depuis 2004. L'ouverture officielle des négociations d'adhésion a eu lieu le 3 octobre 2005. S'agissant du secteur de l'éducation, le pays s'active à disposer des capacités de mise en œuvre nécessaires lui permettant de participer effectivement aux programmes communautaires de ce secteur.

### Le système d'éducation en Croatie

*Education pré-scolaire* : en Croatie, les enfants peuvent fréquenter l'éducation pré-scolaire dès l'âge d'un an ; il est même possible de commencer dès l'âge de six mois. En général, les enfants fréquentent l'éducation pré-scolaire à partir de cinq ans et les autorités locales sont tenues de fournir des services d'éducation pré-scolaire.

*Education primaire* : l'obligation scolaire s'applique dès l'âge de six ans mais des exemptions peuvent être accordées aux enfants présentant des handicaps. L'éducation primaire, d'une durée de huit ans, est obligatoire pour tous les enfants en Croatie.

*Education secondaire* : après l'éducation primaire, les élèves peuvent choisir entre trois filières d'éducation secondaire :

- la formation professionnelle : de un à quatre ans
- la formation technique : quatre ans
- enseignement secondaire général : quatre ans

*Enseignement supérieur* : après cinq années d'études universitaires, les étudiants obtiennent un diplôme de master. La Croatie a mis en œuvre le processus de Bologne au cours de la période s'étendant de 2003 à 2006: « Le programme d'éducation comporte trois cycles : le premier cycle est d'une durée de 3 à 4 ans et se clôture par l'obtention du titre de *prvostupnik / prvostupnica* (détenteur du bac). Le deuxième cycle est normalement d'une durée d'un à deux ans et donne droit aux titres de *magistar / magistra struke* (détenteur d'un master). La majorité des établissements d'enseignement supérieur ont adopté le modèle 3 + 2 et seule une minorité a adopté le modèle 4+1. »<sup>1</sup>

*Education des adultes* : ce type d'éducation s'adresse aux personnes qui n'ont pas fréquenté l'école primaire, l'école secondaire ou l'enseignement supérieur ou encore qui n'ont pas achevé le cycle de ces différents niveaux, ainsi qu'aux personnes qui souhaitent acquérir de nouvelles qualifications ou qui, tout simplement, souhaitent poursuivre leurs études.

### Perception du TWPSEC du système d'éducation en Croatie

Le système d'éducation générale en Croatie est bon. Cependant, nous pourrions améliorer notre approche de l'éducation et sa mise en œuvre. Il s'impose d'améliorer la relation entre l'enseignant et l'élève/étudiant. Les jeunes enfants, les adolescents et même les adultes requièrent de l'attention, de l'amitié et l'amour de leurs parents. L'enseignant doit en être conscient et se positionner face à ce besoin. La relation à autrui est le fondement d'une bonne éducation et s'impose comme une exigence fondamentale. Pour pleinement assumer ce rôle, l'enseignant doit avoir les qualifications pédagogiques et didactiques ainsi que les compétences relationnelles requises. A cette fin, la formation des enseignants doit être du meilleur niveau possible et offrir l'accès aux diplômes et formations universitaires en communications du niveau le plus élevé.

En Croatie, les programmes éducatifs sont bons mais ils doivent accompagner le changement : l'éducation est un processus qui requiert la prise en compte permanente de nouveaux contenus. L'enseignant occupe une place centrale dans ce processus et en constitue le pilier, responsable des nouvelles possibilités et nouveaux choix offerts aux étudiants, leur offrant de la sorte la possibilité de donner la preuve de leurs propres connaissances.

### La place de l'éducation dans l'UE

Le système éducatif est un secteur essentiel dans chaque Etat membre. L'EU doit mettre l'éducation en avant et s'assurer qu'elle fournit :

- l'égalité d'éducation à tous
- l'éducation tout au long de la vie

<sup>1</sup> [http://www.eurydice.org/ressources/eurydice/pdf/085DN/085\\_HR\\_EN.pdf](http://www.eurydice.org/ressources/eurydice/pdf/085DN/085_HR_EN.pdf)

« ....tous les Etats européens doivent être conscients de la nécessité d'œuvrer à la réalisation d'un objectif commun. »

- un programme de cours européen pour tous en Europe.

Un tel objectif implique que tous les Etats européens soient conscients de la nécessité d'œuvrer à la réalisation d'un objectif commun. Cela ne signifie pas que l'éducation au plan européen doit être absolument uniforme: en effet chaque Etat doit promouvoir un système d'éducation fondé sur sa culture, ses traditions et ses spécificités. Nous devons toutefois créer une conscience européenne qui nous permettra de nous percevoir comme des citoyens européens « éduqués ».



## LES SYNDICATS DE L'EDUCATION, ELEMENT MOTEUR DE L'EUROPE SOCIALE

*par José Campos, Secrétaire général de la FECCCOO*

**« Nous construisons l'Europe au départ de la connaissance mutuelle et du contact des uns avec les autres. »**

Les traités constitutionnels et la Constitution des Etats-nations ont servi à dompter le capitalisme industriel aux 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles et à engendrer le concept d'Etat providence, qui fait aujourd'hui l'objet de tant de louanges et est tellement bien défendu. Les traités constitutionnels tels que celui de l'UE, qui ont une emprise plurinationale et pluri-étatique sont, selon nos critères, les seuls instruments qui permettent concrètement plutôt que dans les discours de dompter le capitalisme mondialisateur et de mettre en place des normes et des droits transnationaux. Par ailleurs, les revendications syndicales telles que la cohésion, la non exclusion, la démocratie, la sécurité, la participation, la citoyenneté, le progrès des droits sociaux, la liberté, etc. ne peuvent être exigées que sous la protection de la sécurité qu'offrent les normes communes.

La FECCOO a soutenu le projet de constitution européenne, en revendiquant surtout le respect du caractère juridiquement contraignant de la Charte des droits fondamentaux. En ce qui concerne le texte du Traité constitutionnel, il est important de faire observer que sa teneur a été largement estompée : restriction apportée à la politique extérieure commune et retard de 10 ans dans l'adoption d'un processus de prise de décisions à la majorité qualifiée. La FECCOO, comme les autres composantes du mouvement syndical européen, s'opposera à un « mini-traité » constitutionnel qui dévaluerait la Charte des droits fondamentaux.

Au moment où il s'est avéré possible de résoudre la crise de l'UE, qui la paralysait gravement, et même si cette victoire n'a pas été acquise de manière particulièrement brillante, la Conférence intergouvernementale (CIG) doit fonder son action sur le mandat, guère facile, qui lui a été donné au Sommet de Bruxelles. Tant les CCOO que l'UGT exigent un processus officiel de consultation dans le cadre du gouvernement espagnol, et les deux organisations apportent leur appui aux exigences de la CES en Europe. De cette manière, nous suivrons la gestion de la CIG et nous valoriserons le résultat final en pleine connaissance de cause et avec toute la précision requise.

L'Espagne est bien consciente de ce que suppose l'incidence des politiques européennes, car elle a vécu un changement vertigineux, qui s'explique en partie par le soutien solidaire de l'Europe et par le rapprochement des politiques sur le plan de l'éducation, de la santé et des droits sociaux dans le contexte européen, de même que par l'activité constante des activités syndicales telles que les CCOO, qui sont des agents sociaux fondamentaux. Nous vivons actuellement des initiatives législatives, comme la loi régissant le mariage entre personnes de même sexe ou la loi sur l'égalité, qui viennent en tête du développement sur le plan législatif que connaissent d'autres pays voisins.

De même, les changements que le secteur de l'éducation a connus ont été eux aussi vertigineux. Nous sommes un exemple de la manière dont la généralisation de l'éducation, le développement de la formation de base, l'élargissement du

droit à l'éducation et une formation plus vaste et améliorée dans la perspective de l'emploi se répercutent sur le développement économique d'un pays, tout comme sur la tolérance et d'autres valeurs des sociétés plurielles et démocratiques.

En tant que syndicats rassemblant des professionnels de tous les niveaux du secteur de l'éducation, la place que prennent la profession enseignante et d'autres professions du secteur en tant que soutien de la culture et base de l'éducation des citoyens participant activement à la vie de la société nous interpelle spécifiquement. Nous construisons l'Europe au départ de la connaissance mutuelle et du contact des uns avec les autres. C'est une rude tâche qui se concrétise, dans la pratique, au départ de tous les centres d'éducation en Europe. En ce sens, nous jugeons prioritaires la mise à disposition de professionnels qualifiés, l'attention accordée aux conditions de travail, le respect de la profession et sa revalorisation sur le plan social. Au cours des derniers mois de la législature, la FECCOO poursuit sans fléchir l'action qu'elle mène en Espagne afin d'obtenir les statuts d'enseignants et du personnel universitaire, qui sont prioritaires pour la sécurité des conditions de travail des professionnels du secteur de l'éducation.

Face aux défis que présentent la société de la connaissance et les nouveaux contextes dans lesquels les enseignants évoluent, il convient d'aborder les facteurs qui nous paraissent décisifs pour la revalorisation sociale de l'éducation et des professionnels qui y sont à l'œuvre. Il convient de veiller à la formation initiale et à la formation continue des professionnels de l'éducation, en œuvrant à la redéfinition des compétences professionnelles. Prendre soin du secteur de l'éducation signifie veiller aux facteurs psycho-sociaux, aux conditions de travail et à la valorisation professionnelle, aux nouvelles conditions de travail, à la responsabilité de l'école, aux profils des centres éducatifs, etc.

En tant que syndicats du secteur de l'éducation, nous travaillons à l'amélioration de l'éducation, tant au niveau global que dans nos communautés. En Espagne, la FECCOO et la FETE-UGT ont inscrit à l'ordre du jour politique et social la nécessité de conclure de larges pactes dans l'éducation, des STATUTS, et nous nous efforçons de progresser dans le dialogue social. En Europe, nous soutenons la création du cadre de dialogue social et du contexte européen de l'éducation, et en particulier dans le cadre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, dans lequel nous voyons une formule de plus sur laquelle pourra s'articuler le secteur sur notre continent. De manière générale, nous soutenons l'approbation par l'IE de la Déclaration sur l'éthique professionnelle, qui évoque les engagements que les enseignants ont pris vis-à-vis de la profession, des étudiants, des collègues, des centres éducatifs ainsi que des familles. Cependant, cette Déclaration fait également référence à l'engagement que la société, la communauté ont pris envers ses enseignants et enseignantes.

L'Europe sociale ne deviendra pas une réalité sans l'apport du mouvement syndical. Car l'UE n'est pas seulement un grand marché, mais elle est également la plus importante concentration de capital humain consciente de ce que le travail est la première richesse des pays, la richesse qui fait fructifier sous la forme de droits l'autre type de capital, en l'occurrence le capital financier. Pour cette raison la CES, et avec elle nous autres, syndicats européens du secteur de l'éducation, sommes conscients de représenter et de diriger la première richesse de l'Europe, de faire valoir ses revendications et d'ouvrir la voie aux droits par la double piste de la mobilisation des membres et de la conclusion d'accords.

Désireux que l'éducation et la connaissance soient les valeurs ajoutées de l'Europe, les professionnels du secteur de l'éducation et leurs syndicats ont un rôle fondamental à jouer.



## LA DIMENSION EUROPEENNE DANS L'EDUCATION

par Birgitte Birkvad, Directrice du Bureau international des syndicats d'enseignants danois (DLF)

L'expression « la dimension européenne » est souvent utilisée dans le contexte du « système européen », et elle indique qu'il est possible de mettre en évidence un certain nombre de principes et de valeurs qui distingueront l'Europe du reste du monde. La « dimension européenne », c'est également l'excuse dont on se sert pour désigner les initiatives transnationales concernant des questions qui ne relèvent pas clairement du cadre du Traité, par exemple les systèmes d'éducation.

Dans le cadre du processus Education et Formation 2010, la Commission avait décidé d'examiner de quelle manière la dimension européenne pourrait être intégrée dans l'éducation et dans l'enseignement des compétences essentielles. Le but général était de découvrir si la dimension européenne pouvait être intégrée dans l'enseignement prodigué dans les écoles partout en Europe, et de quelle manière cela pourrait se faire. Cette tâche a été attribuée au Groupe de travail B de la Commission, dont le CSEE était membre au même titre que les représentants des Etats membres et les autres protagonistes, afin de préciser la question. Les membres du Groupe ont rapidement pris conscience de ce que « la dimension européenne » était une notion tout sauf bien définie. Pour certains, la dimension européenne dans l'enseignement revient à faire peser sur les enseignants la responsabilité de faire de tous les étudiants des « citoyens européens heureux », d'autres parties prenantes étant cependant d'avis qu'il pourrait s'agir d'une question beaucoup plus subtile en rapport avec le partage des valeurs et une histoire commune. Mais le Groupe de travail a pu s'accorder sur le fait que la dimension européenne doit être mise clairement en rapport avec la citoyenneté active.

Dans le système européen, certains efforts ont été consentis au cours des 20 dernières années afin de définir la notion de dimension européenne. Il n'existe toutefois aucune définition précise de ce concept. Deux documents ont été présentés au Groupe de travail : la résolution du Conseil européen (1988) et le Livre vert sur la dimension européenne dans l'éducation (1994). Tous deux dressent la liste des objectifs et des stratégies de mise en œuvre de la dimension européenne dans l'éducation, sans toutefois définir le concept proprement dit. C'est ainsi que le Livre vert fait référence, d'une part, à la « citoyenneté européenne », qui est basée sur des « valeurs partagées en matière d'interdépendance, de démocratie, d'égalité des chances et de respect mutuel » pour différentes identités culturelles et ethniques, et d'autre part, à l'éducation des personnes « à la démocratie, à la lutte contre les inégalités, à la tolérance et au respect de la diversité ». En d'autres circonstances, la dimension européenne a été définie comme « le partage d'une culture politique de la démocratie ». Un Groupe d'étude de la Commission sur l'Education et la Formation énonce dans un rapport datant de 1997 que la dimension européenne pourrait être définie comme un large éventail de valeurs essentielles constituant la base d'un développement commun européen : *droits humains/dignité humaine ; libertés fondamentales ; légitimité démocratique ; paix et rejet de la violence ; respect de l'autre ; esprit de solidarité ; développement équitable ; égalité des chances ; principe de réflexion rationnelle/éthique de la preuve ; préservation de l'écosystème ; responsabilité personnelle*. Il ne fait aucun doute qu'il s'agit là de valeurs dont les responsables politiques souhaiteraient faire notre caractéristique européenne commune, et il est tout aussi évident que les enseignants souhaiteraient intégrer ces mêmes valeurs dans leur enseignement. Ces valeurs sont étroitement liées aux idées du Conseil de l'Europe en matière de « citoyenneté démocratique » et d'« éducation à la citoyenneté démocratique ». Tous les grands programmes concernant l'éducation, la

formation et la jeunesse peuvent être considérés comme des outils permettant d'atteindre les objectifs ou les idées prônés dans la dimension européenne.

Cependant, ces objectifs sont aujourd'hui contestés dans de nombreux pays européens. Le racisme et la xénophobie font leur apparition dans le paysage politique de nombreux pays européens, et il est bien connu que le bien-être et la démocratie ne sont pas le fait du hasard, mais des retombées positives d'une situation dont il convient de suivre l'évolution avec vigilance et dont il faut prendre soin chaque jour. Et bien évidemment, les écoles peuvent et doivent également contribuer à l'éducation des élèves, appelés à devenir des citoyens actifs et responsables.

**« Les écoles peuvent et doivent également contribuer à l'éducation des élèves, appelés à devenir des citoyens actifs et responsables... »**

Une contribution des enseignants consiste à faire de la démocratie une partie vivante et active de la vie quotidienne dans les écoles. La démocratie n'est pas une compétence acquise par des voies intellectuelles, elle s'apprend au contraire par la pratique quotidienne dans le cadre de l'enseignement. Si les jeunes apprennent à avoir foi dans toutes les valeurs qui viennent d'être citées, ils doivent aussi faire l'expérience d'être écoutés et entendus. Leur participation doit leur « *apporter quelque chose* ». Différentes études montrent que les jeunes qui ont de fermes convictions démocratiques ont été formés à participer au processus démocratique depuis leur enfance et ont fait l'expérience *d'être entendus*.

Le document de la Commission sur « La dimension européenne dans les compétences essentielles » définit la dimension européenne comme « une construction culturelle au niveau individuel et au niveau social » :

- *la dimension européenne permet de s'identifier comme un Européen, ce qui assure une continuité dans la perception de la vie dans une famille, une communauté, une région, un pays et l'UE, débouchant en fin de compte sur la prise de conscience de la condition de citoyen du monde ;*
- *sur le plan social, cela signifie vivre dans la maison européenne fondée sur la démocratie, les droits humains et la responsabilité vis-à-vis du développement pacifique et durable du monde ;*
- *culturellement, cela signifie la création, l'entretien, l'échange et la jouissance d'un héritage diversifié, vital et d'une grande richesse en termes d'environnement, d'architecture, de musique, de littérature et de visuel.*<sup>2</sup>

Bien sûr, un tel message parle aux enseignants. Eduquer les jeunes aux réalités du monde futur comprend une prise de conscience culturelle et une ouverture sur la culture. Et la réalité indique en effet que la dimension européenne dépasse le cadre du marché commun. Le modèle social européen mérite d'être défendu. Les membres des syndicats d'enseignants européens peuvent apporter leur contribution à l'Europe sociale en veillant à ce que les prochaines générations connaissent l'histoire commune de l'Europe, que les jeunes sachent que la paix et la prospérité de l'Europe ont été acquises au prix de guerres dévastatrices, mais que les échanges culturels ont toujours été une réalité courante, à travers toutes les époques, parallèlement aux guerres. Depuis que le monde est monde, nous avons toujours appris les uns des autres.

Une façon d'envisager l'UE consiste à la voir comme un cadre d'échanges culturels et un forum de discussion empêchant les conflits en fin de compte. La prospérité d'aujourd'hui exige de nouveaux savoir-faire, de nouvelles méthodes pour travailler ensemble et des réformes politiques, économiques et sociales. Les enseignants peuvent contribuer à ce processus en rendant leurs élèves conscients du cadre historique et culturel dans lequel s'intègre l'idée de « maison européenne ».

Quelles sont les valeurs qui devraient prévaloir en Europe : les forces du marché à l'état brut ou au contraire la solidarité et la cohésion sociale ? En leur qualité de citoyens d'Europe, les enseignants doivent eux aussi adopter une position.

<sup>2</sup> Groupe de travail B: Compétences essentielles - Rapport d'activité, novembre 2004, p. 9-13.

Nous croyons fermement que ce que nous avons réalisé dans l'Europe moderne dérive des savoir-faire et des connaissances acquis grâce à l'application systématique du principe de l'éducation pour tous. Ainsi la contribution des enseignants à la « dimension européenne » consiste-t-elle à veiller à ce que les connaissances, et les savoir-faire des élèves, ainsi que les attitudes qu'ils adoptent, se situent au plan local, au plan national, au plan européen et au plan mondial, car nous avons la conviction que la stabilité et le bien-être sont les enfants du savoir.



## **LE ROLE DES ENSEIGNANTS EN TANT QUE PORTE-PAROLE DE LA CULTURE EN EUROPE, NOTAMMENT LA PROMOTION DE LA CITOYENNETE EUROPEENNE ACTIVE - LE CAS DE LA POLOGNE**

*par Dorota Obidniak, Coordinatrice de la Coopération internationale et des projets éducatifs, ZNP, Pologne*

Récemment, la Pologne a été le théâtre d'un conflit qu'un éminent journaliste et écrivain polonais a décrit dans les termes suivants : « *conflit de sociétés - choc frontal entre l'étroitesse d'esprit associée à l'esprit de clocher et une approche du compromis et de la compréhension marquée de l'ouverture d'esprit* », précisant encore : « *il est devenu de plus en plus clair que le résultat de la lutte qui oppose ces deux perceptions façonnera la vie sociale, économique et politique dans les années à venir* ». Ce conflit ne concerne pas uniquement la Pologne. Nous le retrouvons partout dans le monde. Toutefois, nous pouvons dire que dans les pays dont les systèmes économique et politique sont en mutation, le risque de voir la société tomber dans le piège de l'étroitesse d'esprit est plus grand que dans d'autres pays. Une telle situation peut représenter un danger de taille pour l'avenir de l'Union européenne.

Le risque pour la Pologne de se transformer en une société marquée par l'étroitesse d'esprit a considérablement augmenté lorsque l'école a été impliquée dans la confrontation entre ces deux visions. L'ancien ministre de l'Éducation, leader de l'aile d'extrême-droite et du parti nationaliste, opposant à l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne, M. Roman Giertych, a fait de l'éducation un des protagonistes de ce conflit. Dès son entrée en fonction il a frappé fort, en licenciant le directeur du Centre national de formation des enseignants, une organisation remarquable qui a conçu les réformes de l'éducation et vulgarisé de nouvelles idées dans ce secteur, encouragé la citoyenneté européenne active, dirigé bon nombre de projets internationaux et coopéré avec le Conseil de l'Europe. Le directeur du Centre a été licencié pour avoir publié le manuel du Conseil de l'Europe sur l'enseignement des droits humains. Un des 50 chapitres de ce manuel est consacré à l'interdiction de discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. Bien qu'utilisé par les enseignants dans 19 pays, le manuel a été interdit en Pologne car assimilé à de la propagande en faveur de l'homosexualité. En dépit de l'arrêt rendu par la Cour, assimilant ce licenciement à une violation du droit polonais et du droit international, le directeur n'a pas retrouvé son poste et la décision relative au manuel n'a pas été cassée.

Au cours de sa première année en poste, le ministre a convoqué 100 conférences de presse au cours desquelles il a fait connaître 35 idées personnelles, dont voici quelques exemples absurdes :

- cours de patriotisme
- examen de religion pour l'obtention du certificat d'enseignement secondaire supérieur
- mise en place d'une journée pro-vie qui est en fait une journée contre l'avortement

- placement sous contrôle dans des écoles spécifiques des étudiants perturbants
- dénonciation à la police par les enseignants des étudiants indisciplinés
  
- impossibilité pour les enseignants de choisir les manuels de cours
- registre des étudiantes enceintes
- Grâce à une nouvelle loi, 50 000 élèves ayant échoué à l'examen final de lycée leur donnant accès à l'enseignement supérieur, ont pu malgré tout y avoir accès.

La plupart des idées avancées par le ministre allaient à l'encontre du bon sens tout en étant nuisibles ; elles perpétuaient les stéréotypes, faisaient référence aux pires pratiques et violaient bien souvent la loi. Certaines d'entre elles furent mises en pratique en dépit des protestations véhémentes des milieux éducatifs, parmi lesquels le Syndicat des enseignants de Pologne. Le caractère que M. Giertych veut donner à l'école saute aux yeux : c'est un caractère restrictif. Dans l'école conforme à ses conceptions, les doctrines catholiques se substituent à la diversité. Les enfants qui peinent à suivre le programme des cours n'y ont pas leur place, alors qu'ils ont tellement besoin d'un appui. Il s'agit d'une école qui bannit la promotion des idées européennes - le ministre s'est opposé à des projets tels que l'élaboration d'un manuel conjoint de l'histoire européenne.

«L'un des plus grands défis auxquels sont confrontés les syndicats est de rechercher comment ils pourraient gagner en efficacité dans leur lutte pour la défense d'une éducation qui aiderait la société à s'ouvrir davantage... »

Le licenciement de Roman Giertych n'a entraîné aucun changement dans la vision de la politique d'éducation, car ce n'est pas sa vision de l'école qui l'a motivé. Les mesures prises par l'ancien ministre de l'Education ont divisé les étudiants, les enseignants et l'opinion publique, affaiblissant en outre la volonté de mener à bien des réformes. Il a été mis fin à des centaines d'initiatives lancées par les écoles avant et après l'adhésion de la Pologne à l'UE ; de même, l'approche nouvelle en matière d'éducation civique, la mise en place de partenariats entre les étudiants, les enseignants et les parents, le développement de l'autonomie des écoles, le développement des compétences clés ont également pris fin. Les représentants du gouvernement ont ridiculisé ces initiatives à l'occasion de conférences publiques et ignoré les protestations formulées à l'encontre de ces décisions ministérielles.

L'école mise en place aujourd'hui ne sera pas en mesure de faire face aux nouveaux défis. Comme indiqué par Mme Magdalena Środa - professeur de philosophie et directrice du Bureau pour l'égalité des chances entre hommes et femmes au gouvernement (2004-2005) - une telle école perpétue un comportement qu'elle taxe de « nihilisme de l'éducation civique. *L'école polonaise n'enseigne pas un comportement civil ni la critique politique, elle ne donne pas les compétences nécessaires au fonctionnement dans le domaine public ou à son contrôle, elle n'essaie pas d'habituer les élèves à faire preuve d'imagination et à se prendre en charge. Les jeunes sont coincés entre les médiocres enseignements véhiculés par le catéchisme et un patriotisme venant en droite ligne du 19<sup>ème</sup> siècle. (...) Nous n'avons aucune raison de croire que le vide régnant dans le domaine public sera comblé dans un avenir proche par des initiatives issues de la société civile (...)* <sup>3</sup>

Les enseignants polonais connaissent une situation des plus difficiles : ils n'ont pas de repères pour discuter de la forme que peut prendre la société à l'avenir et ils n'y sont pas préparés, ils dépendent de l'environnement local, ils ne connaissent pas toujours leurs droits et ils ne sont pas en mesure de se défendre. Voilà où ils en sont en dépit de tous les efforts déployés par le Syndicat des enseignants de Pologne : nos activités d'information et nos campagnes de protestation ne nous ont pas permis d'influencer le comportement de ce groupe professionnel des enseignants, pourtant fort de près de 600.000 membres. Les efforts consentis par le ZNP ont également pâti de l'attitude du gouvernement à l'égard des partenaires sociaux dont le rôle a

<sup>3</sup> Jak powstał układ, Gazeta Wyborcza, 5 septembre 2007, p. 20

été marginalisé au cours des dernières années - une situation qui leur est pourtant partiellement imputable. Certains d'entre eux privilégient le court terme, les accords spécifiques au détriment du bien de l'éducation ; c'est ce qui explique pourquoi ils sont disposés à appuyer les idées les plus fâcheuses du gouvernement, pour autant que ces dernières leur apportent un avantage ponctuel. Dès lors, ils ne tiennent plus compte en aucune façon des diverses déclarations faites au plan international ni de l'orientation des politiques éducatives imprimée par les Confédérations internationales qu'ils appuyaient cependant précédemment. Une telle attitude adoptée par certains syndicats polonais a pour conséquence que le ZNP est le plus souvent seul à se mobiliser, et devient par là-même la cible facile d'attaques virulentes. Dans ce contexte, l'appui des organisations internationales et leur critique sans équivoque du gouvernement polonais revêtent la plus haute importance. Nous savons que ce genre de situations n'est pas propre à la Pologne et que nous les retrouvons dans d'autres Etats membres de l'UE, et c'est pourquoi nous sommes d'avis qu'il faudra y consacrer un débat ouvert.

Au vu de la situation, l'un des plus grands défis auxquels sont confrontés les syndicats est de rechercher comment ils pourraient gagner en efficacité dans leur lutte pour la défense d'une éducation qui aiderait la société à s'ouvrir davantage et à préparer et soutenir les enseignants qui partagent une telle vision de l'éducation.

Nous espérons que la campagne « Les enseignants pour une Europe sociale » nous aidera à relever ces défis.



**Contribution de l'UNSA Education à la Campagne CSEE/IE : « Les enseignants pour une Europe sociale »**

*par Patrick Gonthier, Secrétaire Général de l'UNSA Education et Vice-président de l'Internationale de l'Education*

**« L'UNSA Education considère que donner à tous les jeunes toutes leurs chances de réussite et d'insertion dans la vie sociale et professionnelle est un devoir »**

L'Europe élargie, porteuse des valeurs de démocratie, de paix et de liberté est aussi un défi. L'UNSA Education entend défendre une Europe sociale qui se construit dans l'intérêt des citoyens, en prenant en compte des exigences sociales fortes qui permettent à tout citoyen européen de bénéficier d'un haut niveau de protection sociale, tirant ainsi l'Europe vers le haut. Elle revendique un espace politique et économique de croissance et de solidarité où l'ensemble des droits sociaux soit reconnu. Depuis la mise en place de la Stratégie de Lisbonne en 2000, les systèmes éducatifs sont au cœur des politiques sociales et économiques européennes. Faire des systèmes éducatifs une référence de qualité mondiale et investir dans la recherche et l'innovation sont des objectifs, certes indispensables. Mais l'un des grands défis de l'Europe, et plus particulièrement d'une Europe sociale, est celui d'une politique d'égalité des chances par la démocratisation de l'école. L'UNSA Education considère que donner à tous les jeunes toutes leurs chances de réussite et d'insertion dans la vie sociale et professionnelle est un devoir. L'école doit donner à chacun les armes de la citoyenneté. Elle doit être le lieu de la construction du futur citoyen, de l'apprentissage du « vivre ensemble ».

L'UNSA Education défend une Europe de la transparence et de la mobilité qui doit s'appuyer sur la reconnaissance mutuelle des qualifications et des compétences acquises dans les systèmes de formation qu'ils soient formels, informels ou non formels. Mais

avec la sécurisation des parcours professionnels et des mesures d'accompagnement doivent être prises.

L'application au secteur de l'éducation des méthodes du secteur privé est une préoccupation de plus en plus vive dans de nombreux pays d'Europe. La Fédération UNSA Education s'oppose à un nivellement des systèmes et des formations qui conduirait à des systèmes éducatifs concurrentiels et à la précarisation des personnels. Elle entend tout mettre en œuvre pour que la qualité de l'éducation plutôt que la rentabilité demeure la préoccupation essentielle.

L'UNSA Education revendique à cet effet que les services publics reçoivent les moyens de leurs ambitions pour faire reculer l'échec et pour donner à tous culture et qualification. L'UNSA Education estime que la qualité de vie des citoyens dépend des services publics (services d'intérêt général, services d'intérêt économique général) qui doivent répondre à leurs besoins quotidiens et sont indispensables à leur bien-être. La Fédération UNSA Education considère l'accès universel aux services publics comme un droit fondamental et un pilier du modèle social européen.



## Les enseignants pour une Europe sociale



Education International  
Internationale de l'Éducation  
Internacional de la Educación  
Bildungsinternationale

5, Bd du Roi Albert II  
1210 Brussels, Belgium  
Tel +32 2 224 06 11  
Fax +32 2 224 06 06  
[headoffice@ei-ie.org](mailto:headoffice@ei-ie.org)  
<http://www.ei-ie.org>



European Trade Union Committee For Education  
Comite Syndical Europeen de l'Éducation

5, Bd du Roi Albert II, 9<sup>th</sup>  
1210 Brussels, Belgium  
Tel +32 2 224 06 91/92  
Fax +32 2 224 06 94  
[secretariat@csee-etu.org](mailto:secretariat@csee-etu.org)  
<http://www.csee-etu.org>